

**arapl**FRANCHE - COMTÉ  
www.arapl-fc.org11 D, rue Chopard  
BP 56423  
25019 Besançon cedex 6  
Tél. 03 81 47 68 31  
Fax 03 81 80 22 19

## Bulletin d'adhésion

 Mr,  Mme,  Melle

Nom .....

Prénom ..... date de naissance | | | |

Profession .....

pour les médecins, indiquer la spécialité au regard de la convention :

 secteur 1  
sans dépassement C1 secteur 1  
avec dépassement C2 secteur 2  
honoraires libres C3

N° Siret | | | | | | | | | 0 | 0 | 0 | | |

Date de début d'activité | | | |

### Adresse professionnelle :

N° ..... rue .....

Code postal | | | | | ville .....

### Adresse personnelle :

N° ..... rue .....

Code postal | | | | | ville .....

Vous souhaitez recevoir toute correspondance émanant de l'association à :

 l'adresse professionnelle  l'adresse personnelle

Téléphone | | | | | | | | | fax | | | | | | | |

Téléphone portable | | | | | | | |

E-mail .....

**Êtes-vous membre d'une société civile de moyen ?**  oui  non

Si oui, laquelle ? .....

**Avez-vous déjà été adhérent d'une association agréée ?**

Si oui, laquelle ? Nom .....

Adresse .....

Attestation de transfert jointe : oui  non   
(attestation à réclamer à la précédente association)

### Cabinet d'expertise comptable :

Nom du cabinet .....

Nom, prénom de l'expert-comptable .....

Adresse .....



**Je déclare adhérer à l'association ARAPL Franche-Comté,**  
créée en application des dispositions du décret n°77.159 du 31 décembre 1977.

**Je m'engage :**

- ➊ à suivre les recommandations qui me seront adressées par l'organisation professionnelle dont je relève en vue d'améliorer la connaissance des revenus des professions libérales ;
- ➋ à transmettre chaque année à l'association ma déclaration de revenus professionnels ;
- ➌ à donner l'autorisation à l'association de communiquer à l'agent de l'administration fiscale qui lui apporte son assistance technique, les renseignements ou documents désignés ci-dessus ;
- ➍ à accepter les règles édictées par les statuts et le règlement intérieur, ainsi que le versement de toute cotisation fixée par le conseil d'administration, dans le mois d'appel ;
- ➎ à accepter l'examen par une personne désignée par l'association des éléments ayant servi à déterminer le résultat fiscal ;
- ➏ à tenir les documents prévus aux articles 99 et 101 bis du Code général des impôts, conformément à la nomenclature comptable, agréée par le ministère de l'Économie et des Finances ;
- ➐ à mentionner sur le livre des recettes :
  - le détail des sommes reçues,
  - l'identité du client,
  - le mode de règlement,
  - la nature des prestations fournies.Toutefois, lorsque les dispositions de l'article 378 du Code pénal, relatives au secret professionnel sont applicables, la nature des prestations fournies ne sera pas mentionnée ;
- ➑ pour les membres des professions de santé, à inscrire sur les feuilles de maladie ou de soins, conformément aux dispositions de l'article 1994 du Code général des impôts et du décret n°72-489 du 12 juin 1973, l'intégralité des honoraires effectivement perçus même s'ils ne peuvent que partiellement donner lieu à remboursement pour les assurés ;
- ➒ à accepter le règlement des honoraires par chèques libellés dans tous les cas à mon ordre.

**En vertu de l'arrêté du 12 mars 1979, je déclare avoir :**

- ➊ apposé dans les locaux destinés à recevoir la clientèle un document écrit de manière à être lu sans difficulté par cette clientèle, reproduisant de façon apparente le texte suivant :  
*Membre d'une association agréée par l'administration fiscale,*  
*acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèques libellés à son nom.*
- ➋ reproduit dans ma correspondance et sur les documents professionnels remis ou adressés à mes clients le texte ci-après :  
*Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.*  
Je précise que ce texte est placé de manière à n'engendrer aucune confusion avec les titres ou qualités universitaires et professionnels.

Je reconnais que le manquement à ces obligations pourrait entraîner mon exclusion de l'ARAPL Franche-Comté.

Fait à ..... le | | |

Signature